



Ville et campagne...
AU NATUREL

Lac-Etchemin

RAPPORT DU MAIRE

Présenté en séance ordinaire

le 5 juin 2018

**FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DE LA
MUNICIPALITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2017**

Collègues du Conseil municipal, citoyennes et citoyens contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin, conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous fais rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe¹. Ce rapport traite des éléments suivants :

- Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2017.
- Le dernier rapport des vérificateurs pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2017.
- Le dernier programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019.
- L'endettement de la municipalité.
- Le fonds de roulement de la municipalité.

1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Je vous présente, dans le tableau qui suit, l'état des activités financières de la Municipalité de Lac-Etchemin au 31 décembre 2017 :

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT À DES FINS CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Municipalité de Lac-Etchemin		
Revenus	(5 974 825)	\$
Charges de fonctionnement	6 365 343	\$
Déficit (excédent) avant conciliation à des fins fiscales	390 518	\$
Immobilisations	(1 244 903)	\$
Réduction de valeur	(20 017)	\$
Financement	435 614	\$
Affectations	351 010	\$
Déficit (excédent) de l'exercice à des fins fiscales	(87 778)	\$
Solde des excédents de fonctionnement, réserves financières et fonds réservés	(1 741 815)	\$

2. LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Les états financiers 2017 de la municipalité ont fait l'objet d'une vérification par la firme Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L et ont été déposés officiellement par le directeur général et secrétaire-trésorier pour adoption par les membres du Conseil municipal lors de la séance ordinaire mensuelle du mardi 3 avril 2018. Selon les commentaires émis dans une correspondance accompagnant le rapport financier, les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Municipalité de Lac-Etchemin au 31 décembre 2017 ainsi que les résultats de l'exploitation et l'évolution de la situation financière pour l'exercice

¹ Le texte intégral de ce rapport sera publié sur le site internet de la municipalité ainsi que dans le bulletin d'informations municipales de Lac-Etchemin, *l'Info du Lac*, édition de juin 2018 (Volume 27 No 3).

terminé à cette date, le tout selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

3. LE DERNIER PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

À l'intérieur de son programme des dépenses en immobilisations 2017-2018-2019, la Municipalité de Lac-Etchemin prévoyait des investissements de 4 129 497 \$ pour l'année 2017.

Voici les principaux investissements (pour un montant de 3 791 086 \$) réalisés pour l'année 2017:

- Le renforcement des rangs (39 849 \$ de gravier), le lignage de rues, des rangs et de la piste cyclable (26 402 \$), l'épandage d'abat-poussière (33 900 \$), le fauchage de fossés (12 593 \$), le rapiéçage des rues et des rangs (10 605 \$), le scellement de fissures dans les rues (20 256 \$), la réfection en béton bitumineux des rangs et de la 2^e Avenue (179 048 \$), le pavage et la pose de bordures de la rue Lafontaine (80 524 \$).
- L'acquisition d'un chargeur sur roues (260 645 \$) et le remplacement du camion de collecte des matières résiduelles (301 272 \$).
- L'achat de panneaux afficheur de vitesse et de traverses de piétons (18 946 \$) et de clôtures de sécurité (3 355 \$).
- L'aménagement d'une virée au bout de la rue Bisson (6 071 \$), des travaux de reprofilage d'une partie du 12^e Rang (13 758 \$), le remplacement de 2 ponceaux dans la route des Sommets (63 770 \$) et des travaux de mise aux normes et d'amélioration de l'aérodrome (75 916 \$ dont 35 212 \$ en machinerie municipale + employés municipaux) ont été réalisés.
- Les travaux de réfection de la conduite d'aqueduc de l'avenue Bégin ont été effectués au coût de (427 924 \$) et ceux de la route 277 (secteur de la rue du Sanatorium à la route des Sommets) au coût de (304 300 \$). La réfection de la conduite pluviale de la route 277 (secteur de la rue Jacques à la rue de la Montagne) au montant de (449 291 \$).
- De l'inspection et du nettoyage de conduites d'égout ont été faits dans le cadre du Plan d'intervention de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (17 099 \$).
- Les travaux d'entretien du chalet du Mont-Original dont l'entretien des portes du bâtiment et la réfection d'une partie de la toiture ainsi que la réparation d'une unité de réfrigération (16 466 \$).
- L'achat de rideaux (18 085 \$) et l'installation d'un transformateur électrique (7 765 \$) à l'aréna, d'abreuvoirs et de mobilier urbain pour les parcs (7 124 \$), l'aménagement d'éclairage, de sonorisation et de clôture au parc du Sentier (29 372 \$) ainsi que la peinture des modules du parc de planches à roulettes (2 098 \$).
- L'acquisition d'un camion autopompe avec échelle aérienne (1 079 610 \$) et le remplacement de l'unité d'urgence (275 789 \$).
- L'achat de 5 nouveaux appareils respiratoires (37 507 \$), l'implantation d'un logiciel de sécurité civile (2 551 \$) et des travaux de modification de la porte de la caserne incendie pour le camion échelle ont été effectués au coût de (4 409 \$).

Les règlements d'emprunt de la municipalité sont à la charge de tous les contribuables, sauf les emprunts qui profitent à certains groupes de citoyens ou bien à un secteur particulier. Dans ces cas, la Municipalité de Lac-Etchemin retient le principe de l'utilisateur-payeur qui s'applique pour ces acquisitions.

Au cours de l'année 2017, deux règlements d'emprunt ont été adoptés. Le premier référait à l'acquisition pour le service des travaux publics d'un chargeur sur roues neuf avec équipements connexes au montant de (275 000 \$).

Le deuxième règlement d'emprunt référait à des travaux de réfection du réseau de la conduite d'aqueduc sur la route 277 – secteur entre la route des Sommets et la rue du Sanatorium ainsi que des travaux d'aqueduc et de voirie sur l'avenue Bégin au montant total de (697 200 \$). En ce qui concerne le coût de ces travaux, une majeure partie de ceux-ci sont subventionnés par les gouvernements du Québec et du Canada (Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées – FEPTUE) puis la part assumée par la municipalité sera financée à même l'excédent accumulé non affecté et par le fonds de roulement.

4. L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2017, l'endettement non consolidé du secteur de Lac-Etchemin se chiffrait à 908 700 \$ et celui attribué à l'ensemble de la Municipalité de Lac-Etchemin à 2 396 555 \$ pour une somme totale de la dette de 3 305 255 \$. Voici un tableau de l'évolution de ces dettes non consolidées des années 2015 à 2017 :

Années	Endettement affecté aux secteurs ²		Endettement affecté à l'ensemble	
	Secteur de Lac-Etchemin	Secteur de Sainte-Germaine	Municipalité de Lac-Etchemin	Total ³
2015	1 104 897 \$	1 634 \$	1 545 180 \$	2 651 711 \$
2016	1 011 300 \$	0 \$	2 434 291 \$	3 445 591 \$
2017	908 700 \$	0 \$	2 396 555 \$	3 305 255 \$

5. LE FONDS DE ROULEMENT

Le montant maximal autorisé par règlement au fonds de roulement de la municipalité est de 1 141 500 \$. Le fonds de roulement d'une municipalité peut maintenant atteindre 20 % du budget annuel et une municipalité peut y emprunter pour des immobilisations des sommes remboursables sur une période maximale de 10 ans. C'est un outil de gestion qui donne une marge de manœuvre suffisante pour effectuer une gérance efficace et responsable des sommes d'argent que nous confient les contribuables.

Voici l'utilisation du fonds de roulement en 2017 :

- 20 000 \$ pour une partie des 5 appareils respiratoires achetés pour le service incendie.
- 18 946 \$ pour l'acquisition de panneaux afficheur de vitesse et de traverses de piétons.
- 7 765 \$ pour l'installation d'un transformateur électrique à l'aréna.
- 80 524 \$ pour le pavage et la pose de bordures de la rue Lafontaine.
- 58 480 \$ pour une partie des travaux de réfection de la conduite d'aqueduc de la route 277 (secteur de la rue du Sanatorium à la route des Sommets).

Le remboursement de ces sommes est effectué sur une période maximale de dix (10) ans et affecté, selon le cas, au fonds général de la municipalité ou aux taxes de services pour ce qui est des investissements liés à l'eau potable et aux eaux usées.

² En plus des dettes liées aux secteurs visés, l'endettement comprend celui des ex-municipalités respectives.

³ Les montants des dettes à long terme à la charge du gouvernement du Québec ne sont pas inclus dans cet endettement.

En terminant, je tiens à remercier mes collaborateurs privilégiés qui sont les conseillères et les conseillers qui siègent avec moi à la table du Conseil pour leur appui, leur soutien et leur grande disponibilité. Merci également à la direction générale, aux cadres et à tous les employés de la municipalité pour leur travail constant et de qualité afin de bien desservir nos "clients" qui sont tous les citoyennes et citoyens de Lac-Etchemin.

Mesdames, Messieurs, merci de votre attention.

**LE MAIRE,
CAMIL TURMEL**